

EUROPE, AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE : REGARDS CROISÉS SUR L'ENJEU CLIMATIQUE, DU LOCAL AU GLOBAL

Compte rendu du colloque parrainé par les groupes interparlementaires des pays de l'Amérique latine et de la Caraïbe

4 juin 2015

À l'initiative de l'Institut des Amériques, et des groupes interparlementaires d'amitié couvrant les pays de l'Amérique latine, un colloque intitulé « *Regards croisés sur l'enjeu climatique* » a été organisé le 4 juin 2015 au Sénat. Ouvert par un message de M. Christian Cambon, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, il a permis de rappeler la nécessaire réussite de la Conférence « Paris Climat 2015 », ou COP 21, et le rôle fondamental des pouvoirs locaux dans la lutte contre les effets du changement climatique.



L'Amérique latine et la Caraïbe face aux défis environnementaux.

M. Jean-Michel Blanquer, Président de l'Institut des Amériques, Mme Benita Ferrero-Waldner, Présidente de la fondation EU-LAC et Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, ont présenté les grands enjeux du réchauffement climatique pour les pays concernés. M. Blanquer a insisté sur l'attention à prêter aux politiques publiques et aux liens entre les différentes échelles d'action.

L'Europe et l'Amérique latine disposent d'une **culture juridique commune**, ce qui les conduit à chercher à **maîtriser leur avenir** par l'instauration de règles contraignantes et contrôlées. Pour M. Blanquer, « *l'enjeu est de réunir des compétences diverses dans un travail commun* ».

Dans son allocution, Mme Benita Ferrero-Waldner a souligné que le réchauffement climatique pouvait affaiblir les structures étatiques. L'obtention d'un accord international constitue un réel défi, et il est de l'intérêt de tous de travailler conjointement. En ce sens, les **engagements nationaux de pays en développement (PED)** comme le Gabon ou le Mexique représentent une innovation symbolique et une **évolution depuis Kyoto**.

Mme Irina Bokova a ensuite insisté sur le **programme d'éducation au développement durable de l'UNESCO**. Un Conseil consultatif scientifique a été créé pour instaurer un dialogue entre politiques et scientifiques, afin de **faire émerger une société verte, ancrée dans les comportements, grâce à une éducation et une prise de conscience collective**.

« *Le changement climatique affecte le vivant, de même que le changement du vivant affecte le climat* » a affirmé M. Gilles Boeuf, Président du Musée national d'histoire naturelle. L'être humain doit nécessairement changer de mentalité et faire preuve d'**humilité et non de cupidité**. M. Boeuf a souligné que le dérèglement climatique était un fait et que ses effets se répercuteront durant tout le millénaire. Depuis 40 ans, **42% des espèces animales** ont déjà disparu.

La lutte contre la déforestation, l'utilisation de pesticides, la surpêche et le gaspillage est un défi à relever dès maintenant, afin que le bien-être de tous soit prioritaire sur les profits.

I. L'intégration régionale et mondiale des politiques environnementales

M. Gaël Giraud, Directeur de recherche au CNRS, chef économiste auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), s'est inquiété de la **vulnérabilité des populations pauvres des villes**. Les États doivent prendre des mesures de protection vis-à-vis de ces personnes. Il a aussi tenu à rappeler l'enjeu de la transition énergétique : la **gestion intelligente des énergies et des ressources** qui est le second facteur de croissance économique après le travail. Le rôle de l'AFD est donc déterminant. En Amérique latine, 70% de ses financements se font déjà en fonction de la réalisation d'objectifs climatiques.



De droite à gauche MM. Edwards, Spencer, Giraud, Velut, Ominami, Wilk et Schuldt Espinel.

La Banque Interaméricaine de Développement (BID), représentée par M. David Wilk, participe également à ce type de financements. M. Wilk a souligné l'**énorme potentiel** des énergies renouvelables dans la région. Des études ont été menées et les investissements de la BID ont quadruplé en 8 ans ; 40% de son budget concernent les énergies renouvelables. L'adaptation au changement climatique est un **défi majeur**.

L'UE, les États-Unis et la Chine, principaux pollueurs, sont également les acteurs majeurs des négociations. Selon M. Thomas Spencer, Directeur du programme climat à

l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales), encore beaucoup de chemin reste à parcourir, notamment sur le financement de la transition énergétique. Les pays développés vont devoir faire preuve de **volonté politique en faveur des PED** en les y aidant. L'accord de Paris ne sera pas une fin en soi, il devra être dynamique, durable, et surtout, renforcé au fil du temps.

Pour ce faire, les pays d'Amérique latine appellent notamment à une **flexibilité des droits de propriété intellectuelle**. Cette question du transfert de technologies est très sensible et représente un obstacle à l'accès à certaines technologies. L'**intérêt des petits États** doit être pris en considération. M. Walter Schuldt Espinel, Directeur des Affaires stratégiques au Ministère des Relations extérieures équatorien, propose ainsi l'établissement de nouveaux outils juridiques, dont la constitutionnalisation du principe « pollueur-payeur » et du principe de précaution, la reconnaissance de « droits de la nature » ainsi que la mise en place d'une écotaxe de 3% sur les exportations de pétrole des PED vers le Nord et le concept « d'émissions nettes évitées ». L'UNESCO quant à elle doit renforcer son rôle crucial d'**éducation et de sensibilisation** sur le changement climatique.

Le succès du **Dialogue de Carthagène**, rassemblement informel d'une quarantaine d'États soucieux de faciliter la poursuite des négociations onusiennes sur le climat, créé en 2010, montre que l'Amérique latine est un acteur clé dans la gouvernance climatique. En dépit de certaines divergences internes, la **Communauté d'États latino-américains et des Caraïbes** (CELAC) est le partenariat bi-régional le plus actif au monde sur les questions climatiques. Les pays du CELAC sont très engagés sur les limitations des émissions de carbone et sont un **partenaire précieux** de l'UE. Une alliance étroite est nécessaire afin d'inciter les entreprises à investir dans des énergies non-polluantes. Croissance économique et protection du climat peuvent être complémentaires, selon M. Guy Edwards, enseignant chercheur à l'Université de Brown aux États-Unis.

M. Carlos Ominami, ancien Ministre de l'économie chilien et actuel Président de la Fondation Chile 21, a relevé que la « haute

diplomatie » entre les grandes puissances ne pouvait pas être efficace sans un **mouvement de soutien mondial dans son ensemble**. Ainsi la participation des pays de petite et moyenne taille est essentielle, tant comme facteur de pression sur les « grands » pays émetteurs de carbone que pour l'exercice d'une responsabilité globale sur le sort de la planète. Les importants efforts que le Chili a entrepris sont exemplaires à cet égard.

II. Les territoires et les gouvernements locaux face aux changements climatiques

Depuis 2008, la population des milieux urbains a dépassé en nombre celle des milieux ruraux. M. Michel Schlaifer, Conseiller Climat et développement durable de la Commission Économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe (CEPALC), a analysé les **politiques publiques d'aménagement** du territoire comme un facteur de déséquilibres et de « **ségrégations sociales, culturelles et économiques** ». Aujourd'hui, les richesses sont concentrées dans les périphéries riches en ressources et dans les centres et les milieux urbains qu'elles alimentent. L'agence ONU Habitat essaie donc de promouvoir les relations entre villes et territoires de proximité. Une ville mieux connectée devrait ainsi permettre d'établir « *des relations plus équilibrées, augmentant ainsi la résilience* » face au dérèglement climatique.

Mme Anne Odic, responsable de la division Collectivités locales et Développement urbain à l'AFD, a détaillé les objectifs de son agence pour les villes :

- accompagner les **projets climat** ;
- participer à la **réflexion des collectivités** locales ;
- définir des **politiques de diminution** des émissions de gaz à effet de serre.

L'AFD reste très active tant dans le financement des actions des collectivités que dans l'accompagnement des réflexions sur les projets sociaux, y compris au travers de coopérations techniques avec les partenaires français. Le Syndicat des Transports d'Île-de-France s'est ainsi récemment rendu à Rio pour des échanges concernant la mobilité urbaine.

La contribution de l'Amérique latine et de la Caraïbe à la crise climatique n'est que de 5%, les États caribéens ne contribuent qu'à hauteur de 0,2% aux émissions mondiales. **Pourtant**, avec 40 millions d'habitants et des territoires insulaires réduits, **la Caraïbe est la région la plus menacée** et la pression sur les ressources est très forte. Les États de la Caraïbe ont toujours été **l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique**. Pour M. Omar Ramirez-Tejade, Directeur du Centre d'études pour l'environnement, l'énergie et les ressources naturelles de la fondation FUNGLODE, la crise climatique ne concerne pas seulement le G8 ou le G20 ; l'union des 196 États devient nécessaire.

Mme Catherine Paquette, chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), a souligné que la **mobilité urbaine** est devenue une **priorité** pour beaucoup de métropoles, notamment Mexico. Nous assistons aujourd'hui à un **changement de conception de la ville** dans la conscience collective. Beaucoup d'initiatives sont lancées par les métropoles mais il n'y a pas assez **d'articulation** entre elles et les villes moyennes, pourtant facteur clé de l'enjeu climatique, ne sont pas assez impliquées. Il convient de **changer le modèle de développement urbain**.

III. La dimension culturelle et sanitaire des défis environnementaux

M. Stéphen Rostain, archéologue et Directeur de recherche au CNRS, a enfin rappelé la récurrence des périodes de réchauffement climatique dans l'histoire.



Les participants réunis dans la Salle Médicis du Palais du Luxembourg.

Vers l'an 1100, notamment, les sociétés d'Amazonie et des Andes ont dû développer des stratégies d'adaptation, au risque de devoir s'expatrier voire disparaître.

Mme Geremia Cometti, chercheur post-doctorant du Fonds national suisse, a analysé le point de vue des peuples autochtones, notamment de la **communauté Q'ero**, au Pérou. Cette population andine perçoit le changement climatique de la même manière que les scientifiques, à travers la modification du régime des pluies et des températures. Comme les Occidentaux, les Q'ero mettent en cause la **responsabilité humaine**, et ce à partir de la dégradation des relations qu'ils entretiennent avec leurs divinités et l'abandon des rituels. Le programme « *Amazon Scenarios* » dirigé par Mme Ane Alencar, vise à communiquer avec les populations autochtones et avec les colons afin de les aider à créer des plans d'action pour s'adapter au changement climatique. Les populations amazoniennes sont directement touchées et leur **capacité d'organisation et de négociation** sur les questions environnementales et climatiques doit être renforcée. Les ONG ont un rôle majeur à jouer.

M. Dave Chadee, Professeur en santé environnementale à l'Université des Indes occidentales s'est interrogé sur les conséquences sanitaires du dérèglement climatique. Il prévoit une **augmentation considérable des maladies vectorielles**, notamment celles dues au moustique. Les sécheresses actuelles induisent des mécanismes de stockage des eaux, propices au développement de parasites.

Les conséquences du dérèglement climatique sur l'agriculture seront également néfastes. M. Doyle McKey, enseignant chercheur à l'Université de Montpellier, s'est dit inquiet et prône l'établissement d'une **agriculture climato-intelligente** reposant sur une production durable et agricole, une agriculture résiliente et réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Dans ce sens, la France envisage une **nouvelle politique agricole commune** incluant un

dialogue entre savoirs scientifiques et locaux, prenant en compte les facteurs sociaux et économiques et envisageant la biodiversité comme composante de l'agriculture climato-intelligente.

Selon M. Augusto Castro, Directeur de l'Institut de sciences naturelles, territoire et énergies renouvelables de l'Université Catholique Pontificale du Pérou, les grandes puissances produisent la majeure partie de gaz à effet de serre et si les PED pouvaient émettre autant de carbone pour se développer, ils le feraient. Ceci pose un **problème éthique** dont la résolution doit passer par l'éducation.



Discours de clôture de Mme Laurence Tubiana, Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique.

Enfin, Mme Laurence Tubiana, Ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique et Représentante spéciale pour la COP21, s'est félicitée du rapprochement de l'Europe et de l'Amérique latine pour la préparation de la Conférence de Paris, en vue d'un accord contraignant. La France et le Pérou, hôte de la COP20, coopèrent étroitement. Aujourd'hui, « *nous sommes incapables de définir une formule équitable (de répartition des droits d'émission entre pays) qui respecte les objectifs carbone* ». Il importe donc de **qualifier autant que possible l'objectif de long terme**. L'accord à venir est envisagé comme « *un instrument obligeant les pays à penser leur modèle de développement autrement, autour d'une économie sobre en carbone, dans un cadre de développement durable complet* ».

Groupes interparlementaires ayant parrainé le colloque

France-Brésil : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_576.html

France-Caraïbes : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_642.html

France-Mexique et Pays d'Amérique Centrale : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_643.html

France-Pays andins : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_979.html

France-Pays du Cône du Sud : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_978.html